

la CGT vous informe

Document remis aux Organisations Syndicales



21 novembre 2007

LISTE ET CONTENU DES CINQ TABLES RONDES THÉMATIQUES ET ELEMENTS DE METHODE

I – CALENDRIER DES TABLES RONDES

Les négociations d'entreprise se dérouleront sur une période **d'un mois du 21 novembre au 18 décembre**.

Elles prendront la forme de 7 tables rondes :

- Une table ronde d'ouverture le 21 novembre,
- 5 tables rondes thématiques du 29 novembre au 14 décembre,
- 1 table ronde conclusive, le 18 décembre.

Ces dates sont données à titre indicatif. Le programme de travail pourra être adapté en tant que de besoin.

5 groupes de travail techniques seront par ailleurs proposés aux organisations syndicales, pour préparer les tables rondes (les 23, 27 et 30 novembre et les 5 et 12 décembre).

Table Ronde thématique n° 1 : Mesures salariales et dispositifs d'accompagnement des carrières (29 Novembre 2007)

- Calendrier de suppression de la clause couperet.
- Mesures salariales.
- Mesures de carrière et amélioration de la grille d'ancienneté.

Table Ronde thématique n° 2 : Niveau des pensions et compléments de retraite (4 décembre 2007).

- Décote et indexation des pensions.
- Situation des « polypensionnés ».
- Prise en compte d'éléments de rémunération qui ne sont pas intégrés aujourd'hui dans le calcul de la pension.
- Compte Epargne Temps et Plan d'Epargne Retraite.
- Rachat d'années d'études supérieures.
- Mesures de compensation de la suppression des bonifications à partir du 1^{er} janvier 2009.

Table Ronde thématique n° 3 : Adaptation des règles du régime spécial (7 décembre 2007)

- Décompte et validation de la durée de cotisation
- Adaptation de la condition d'âge minimum d'affiliation au régime
- Adaptation du minimum de pension
- Adaptation des modalités d'attribution de la pension de réforme
- Intégration des périodes d'apprentissage et de formation pour l'avenir
- Amélioration des pensions de réversion.

Table Ronde thématique n° 4 : Avantages familiaux et conjugaux, handicap, prévoyance (10 décembre 2007)

- Départ anticipé pour les parents de 3 enfants
- Majoration de la durée de services pour enfants
- Majoration de la durée d'assurance pour maternité
- Majoration de la durée d'assurance pour enfant handicapé
- Pension d'orphelin
- Augmentation de l'allocation décès

Table Ronde thématique n° 5 : Aménagement des postes en fin de carrière et amélioration des conditions de travail : prise en compte de la pénibilité (14 décembre 2007)

- Accès au temps partiel choisi ou à la cessation progressive d'activité.
- Accès à des postes à moindre pénibilité.
- Prise en compte de la pénibilité dans les dispositifs de compléments de retraite par abondement de l'entreprise.
- Création d'un observatoire des conditions de vie au travail et de la pénibilité (ANACT/entreprise/organisations syndicales).

Table Ronde conclusive : 18 décembre 2007.

II – METHODE DE TRAVAIL

Les négociations se dérouleront en présence d'un ou (de) représentant(s) de l'Etat, sous la forme de **tables rondes thématiques** (cf point 2 du présent dossier), débouchant sur **une table ronde conclusive** et ce, dans un délai imparti d'un mois environ. Chaque table ronde thématique sera précédée par l'envoi d'un dossier technique, les services de la DRH mettant en place un « guichet unique » pour les organisations syndicales destiné à compléter avant les réunions leur information, ou à répondre à leurs questions afin de préparer au mieux les réunions plénières.

Le « **guichet unique** » sur les négociations retraites sera assuré par MM. Serge Gayraud (Tél 01 53 42 06 99 ou 06 15 32 07 53), Laurent Vernière (Tél. 01 53 42 26 04 ou 06 29 77 22 94).

Chaque table ronde thématique donnera lieu à un **relevé d'étape** reprenant les propositions détaillées de l'entreprise sur chacun des points abordés.

La table ronde conclusive se tiendra sur la base d'un **dossier de synthèse** préparé par l'entreprise et reprenant l'ensemble de ses propositions.